

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS HOME MOTOGP – BS BATTERY

DATE : 05 MAI 2023

JEU CONCOURS GRATUIT SANS OBLIGATION D'ACHAT

Article 1 : Organisation

La société BS BATTERY, société par actions simplifiée au capital de 700 000€, inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 305 933 681 dont le Siège Social se trouve au 30 RUE PASTEUR, 92150 SURESNES. BS BATTERY organise un jeu concours dénommé « Home MotoGP » qui se déroule du jeudi 11 mai 2021 à 19h00 jusqu'au mardi 30 mai 2023 à 23h59 (heure française) via ses pages officielles Instagram & Facebook. Le présent règlement définit les règles juridiques applicables pour ce jeu concours.

Article 2 : Participation & Accessibilité

Ce jeu concours gratuit sans obligation d'achat est accessible sur le portail communautaire Instagram & Facebook via la pages suivantes : page Instagram de BS Battery (@bsbatteryofficiel) & page Facebook de BS Battery (@bsbattery), disponible en langue française & anglaise. Le Jeu Concours débutera le jeudi 11 mai 2023 à 19h00 et se clôturera le mardi 30 mai 2023 à 23h59 (heures françaises de connexion faisant foi). La société organisatrice se réserve le droit de reporter, de modifier, d'annuler ou de renouveler le Jeu Concours si les circonstances l'exigent. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée à ce titre.

Le Jeu Concours est ouvert à toute personne physique majeure résidant dans les pays suivants : Afrique du Sud, Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Biélorussie, Birmanie, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunei, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Corée du Sud, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Eswatini, Estonie, États-Unis, Éthiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Cook, Îles Marshall, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie,

Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Koweït, Laos, Lesotho, Lettonie, Liban, Liberia, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie, Moldavie, Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigeria, Niue, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Palestine, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République Dominicaine, République du Congo, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie, Saint-Marin, Salomon, Salvador, Samoa, São Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Syrie, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Thaïlande, Timor oriental, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Vatican, Venezuela, Viêt Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe, se connectant sur la page officielle Instagram BS Battery (ci-après « le Participant »). Toute participation au Jeu Concours par une personne mineure est effectuée sous l'entière responsabilité des titulaires de l'autorité parentale sur les personnes concernées. Sont exclus les membres du personnel de la société organisatrice ainsi que de leur famille, y compris les concubins.

Le simple fait de participer au Jeu Concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement par le participant. Il est également précisé que le lot à gagner sera attribué à 1 participant.

Article 3 : Principes de Jeu et Modalités de participation

La participation au Jeu Concours est individuelle et elle s'effectue via la publication Jeu Concours diffusée sur les pages officielles BS Battery soit sur Instagram et sur Facebook.

Voici un aperçu du Jeu Concours :

A l'occasion du MotoGP à domicile, FABIO QUARTARARO et BS BATTERY vous offre la chance de gagner le nouveau casque HJC de Fabio, dédié en personne !

Pour participer :

- Suivez la page officielle BS Battery
- Invite 1 ami en commentaire

*Durée : 11/05 au 30/05/2023 - Tirage au sort - Annonce du gagnant le 31/05/2023 à 12h00.

Conditions générales disponibles sur www.bs-battery.com

For their home MotoGP, FABIO QUARTARARO and BS BATTERY give you a chance to win Fabio's new HJC helmet signed!

To participate :

Follow BS Battery pages,

Invite 1 friend in comment!

*Duration: 11/05 to 30/05/2023 - Lucky draw – Winner announcement 31/05/2023 at 12h00.

General condition available on www.bs-battery.com

Toute participation incomplète ou réalisée de manière contrevenante au présent règlement sera considérée comme nulle. Chaque post subira une procédure a posteriori de sa publication dite de "modération" de façon à s'assurer que les commentaires publiés sont conformes aux principes du Jeu.

Ainsi, la Société Organisatrice se réserve le droit de ne pas tenir compte des posts ne respectant pas les principes du Jeu ou ne présentant pas de lien avec le Jeu, ou :

- Ne présentant pas de lien avec l'opération.
- Discriminatoires : sexisme, racisme, homophobie etc.
- Incitant à la haine, la violence, la pédophilie, le négationnisme, l'antisémitisme, les propos injurieux, vulgaires, menaçants ou obscènes s'adressant à une personne.
- Portant atteintes aux droits d'autrui (droit d'image, droit intellectuel, droit à la vie privée etc.)
- A des fins publicitaires ou commerciales.

[...]

La responsabilité de la Société Organisatrice ne peut être engagée pour ce type de publication ou ces actions de modération.

La participation au Jeu implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement (voir ci-après « le Règlement ») dans son intégralité, des règles déontologiques en vigueur sur Internet (nétiquette, charte de bonne conduite,...) ainsi que les lois et règlements applicables aux jeux en France. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le Règlement entraînera la nullité de la participation. Pour participer au Jeu Concours, le Participant doit être titulaire d'un compte Instagram actif et/ou bien d'un compte Facebook actif durant toute la période de jeu, pour se rendre sur les pages Instagram & Facebook BS Battery et en particulier sur la publication du Jeu Concours.

Afin que la participation du Participant puisse être prise en compte, Il est rigoureusement interdit de :

- utiliser des systèmes de participation automatique.
- présenter plusieurs fois le même publication dit « post ».

Article 4 : Désignation du gagnant

A l'issue du Jeu Concours, le mercredi 31 Mai 2023, le ou la gagnant(e)s sera tiré(e) au sort par un jury interne parmi l'ensemble des participants, remplissant les conditions suivantes requises sur Instagram & Facebook :

- Inviter 1 ami(e) en commentaire
- Être abonné(e) à la page Instagram ou Facebook BS Battery
- Respecter les principes du Jeu Concours

Le ou la gagnant(e) sera averti(e) par le community manager, salarié en charge de la gestion des réseaux sociaux, du gain via la messagerie Instagram ou Facebook sous un délai de 5 à 10 jours à partir de la date du tirage au sort, soit le mercredi 31 mai 2023 :

- un message électronique envoyé via la messagerie Instagram ou Facebook au compte ayant commenté la publication.
- une mention dans la publication « Jeu Concours » sur Instagram, le jour du tirage au sort et il sera demandé au participant de prendre contact avec la Société Organisatrice pour récupérer son lot.

Article 5 : Dotation

La dotation globale de l'opération est composée d'un lot pour une valeur commerciale globale indicative de 999,90€ TTC :

- 1 casque HJC HELMETS RPHA1 FABIO QUARTARARO REPLICA, pour une valeur de 999,90€ TTC

À noter que la taille de casque sera imposée au gagnant(e) du casque intégral HJC Helmets Fabio Quartararo Replica et qu'aucun échange de taille par la suite ne sera possible. Les tailles de casques disponibles sont les suivantes : S, M, L et XL.

Concernant le ou la gagnant(e), il sera demandé de fournir des informations personnelles (Nom, Prénom, Numéro de téléphone, Adresse mail, Adresse, CP, Ville), nécessaire pour l'expédition du lot. Le ou la gagnant(e) autorisent toute vérification concernant leur identité et leur domicile. Le ou la gagnant(e) a 5 à 10 jours à compter de la publication du résultat pour demander leur dotation. Le lot

non réclamé en cas d'absence sera perdu pour le Participant et demeurera acquis à la Société Organisatrice, sans que la responsabilité de celle-ci ne puisse être recherchée.

La dotation décrite ci-dessus ne sera ni reprise, ni échangée contre d'autres objets ou prestations quelles que soient leurs valeurs, et ni faire l'objet d'aucune contrepartie en espèces, en chèque ou par virement. Si le ou la gagnant(e) ne veut ou ne peut prendre possession de leur gain, il/elle n'aura droit à aucune compensation d'aucune sorte. La dotation offerte est strictement nominative et ne peut donc pas être cédée à une autre personne. Toute indication d'identité ou d'adresse fausse entraînera leur élimination. De même, la société organisatrice se réserve le droit de poursuivre par tout moyen, toute tentative de détournement du présent règlement, notamment en cas d'informations erronées. Toutes précisions complémentaires et tous renseignements pratiques pour la remise du gain seront données en temps utiles à le ou la gagnant(e).

En cas de renonciation expresse d'un gagnant de bénéficiaire de son lot, celui-ci sera conservé par la Société Organisatrice, et pourra être utilisé dans le cadre d'une opération ultérieure si la nature du lot le permet et sans que la responsabilité de celle-ci ne puisse être engagée. La Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de toute avarie, vol, manque de lisibilité du fait des services postaux et perte intervenue lors de la livraison. La Société Organisatrice ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable de tout incident/accident pouvant subvenir lors de l'utilisation des lots. Les dotations offertes aux gagnant(e)s sont nominatives et ne peuvent en aucun cas être attribuées à une autre personne.

La Société Organisatrice se réserve toutefois le droit de remplacer le lot gagné par un lot de nature et de valeur équivalentes, notamment et sans que cette liste ne soit limitative en cas de rupture de stock des lots initialement prévus ou tout autre événement qui rendrait impossible la délivrance des dotations prévues dans les délais raisonnables. La valeur indiquée sur le lot correspond au prix public TTC couramment pratiqué ou estimé à la date de rédaction du Règlement. Elle est donnée à titre de simple indication et est susceptible de variation. Les photographies ou autres illustrations utilisées dans tout support de présentation du Jeu Concours n'ont pas de valeur contractuelle quant aux caractéristiques du lot finalement attribué.

Article 6 : Acceptation du règlement

La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent Règlement. Toutes les difficultés pratiques d'interprétation ou d'application du présent règlement seront tranchées souverainement par l'organisateur.

Article 7 : Traitement de vos données personnelles

Vos données personnelles sont collectées à l'occasion de votre participation au jeu-concours et sont traitées par BS Battery responsable de ce traitement et destinataire de vos données, à des fins :

- de gestion de votre participation au jeu-concours en vous inscrivant sur Instagram ou sur Facebook.
- de gestion de l'attribution de la dotation au gagnant.

Les données à caractère personnel vous concernant seront supprimées au maximum 90 jours après l'attribution de la dotation.

Nous nous engageons à ce que vos données ne soient pas copier, ni transférer ou ni utiliser à d'autres fins que celles visées dans le présent article. Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel et la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et de récupération pour motifs légitimes de l'ensemble des données vous concernant.

Ces droits s'exercent :

- Soit en écrivant à l'adresse suivante : BS Battery – Service Marketing & Communication & 30 RUE PASTEUR – 92150 SURESNES
- Soit en écrivant à l'adresse suivante: news@marketing.bs-battery.com

Les personnes qui exerceront leur droit de suppression de leurs données avant la fin du Jeu-concours seront réputées renoncer à leur participation. Le ou la gagnant sera informé(e) que les données à caractère personnel les concernant enregistrées dans le cadre du présent « Jeu Concours » sont nécessaires à l'envoi de leur dotation. En application de la loi informatique et libertés du 6 Janvier 1978 modifiée, les Participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant. Le ou la gagnant(e) peut exercer ce droit, ou s'opposer à ce que les dites données soient cédées à des tiers, par demande écrite adressée à :

BS Battery – Service Marketing & Communication

30 RUE PASTEUR

92150 SURESNES

Article 9 : Informations générales

Le ou la gagnant(e) doit accepter que leurs pseudos de profil soit publié sur Instagram, Facebook et qu'il soit réutilisé dans le cadre du Jeu Concours, sans pouvoir exiger une contrepartie quelconque ou s'y opposer, à moins de renoncer au bénéfice de son lot. Le Participant autorise toutes les vérifications concernant son identité, son âge ainsi que ses coordonnées postales. Toute fausse déclaration d'identité ou de fausse adresse entraîne l'élimination immédiate du Participant.

La Société organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants (COVID-19...) de sa volonté ou de nécessité justifiée, elle était amenée à annuler le présent jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait. Elle se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation. Ces changements feront toutefois l'objet d'une information préalable par tous les moyens appropriés. En particulier, la Société décline toute responsabilité pour le cas où l'application Instagram serait indisponible au cours de la durée du jeu.

Article 10 : Consultation du règlement

Le Règlement complet peut être consulté en ligne sur la website <https://www.bs-battery.com/>

Le Règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par la Société Organisatrice, dans le respect des conditions énoncées, et publié par annonce en ligne sur le site. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant le Jeu, et notamment l'interprétation ou l'application du présent Règlement, les mécanismes ou les modalités du jeu ainsi que la liste du gagnant.

Article 11 : Application de la loi

Le présent règlement est soumis exclusivement à la loi française. Toute difficulté née ou à naître, liée à l'interprétation, l'application du présent Jeu Concours ou de son Règlement sera soumise à la Société organisatrice. Les contestations ou réclamations relatives au Jeu et/ou à son Règlement devront être formulées par écrit et ne pourront être prises en considération au-delà d'1 mois à compter de la clôture du Jeu.

Fait à Suresnes, le 5 mai 2023